

## RÉUNION du 27 juin 2024

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la Commune d'USSEL D'ALLIER, régulièrement convoqué par écrit le 20/06/2024 s'est réuni, sous la présidence de monsieur Marcel Soccol, maire en exercice, à la mairie.

Présents : Mmes et M. ASENSIO Bernabela, BONNEFOUS Sylvain, BROCH Catherine, CARTERON Christophe, de FLEURIAN Emmanuel, DUPUY Nathalie, GOUAT Jean-Pierre, JOLLIVET Jeanne et SOCCOL Marcel.

Absents excusés : Mme HOLJEVAC Catherine, qui a donné pouvoir à M. CARTERON Christophe  
Et M. DUFLOT Gérard,

Mme Bernabela ASENSIO a été élue secrétaire de séance

\* \* \* \* \*

Après lecture, le compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal en date du 15 avril 2024 a été approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande au conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour le dossier du terrain de l'antenne de télécommunication, demande accordée à l'unanimité et expose ce qui suit :

### **Autorisation de signature pour la convention service protection des données**

La convention pour l'accès au service protection des données à caractère personnel est terminée. Une nouvelle convention est proposée à la commune par l'ATDA. Le conseil municipal est d'accord pour cette nouvelle convention et autorise le maire à la signer.

### **Avenants aux travaux de l'église**

Le Maire donne connaissance des plus-value et moins-value pour les travaux de l'église. Soit pour le lot 3 Charpente, entreprise Charpente Labeyrie plus-value de 19 685 € HT et pour le Lot 2 Maçonnerie, entreprise Mounin une moins-value de 12 642€ HT.

Le conseil municipal entérine ces 2 avenants à l'unanimité.

Un vitrail de l'église est tombé, l'assurance de l'entreprise responsable prend en charge les frais de réparation.

### **Enseigne salle des fêtes**

Suite à la demande de la dernière réunion, pour l'enseigne « Salle des fêtes » un devis de 558€ TTC avec la pose a été proposé par la société mic signaloc.

Le Conseil municipal approuve l'achat et la pose de cette enseigne et sollicite l'aide financière de la communauté de commune saint-pourçain-sioule-limagne dans le cadre de la mise en valeur des communes.

### **Changement de la carte de signalisation communale**

Afin de refaire la carte de signalisation communale complètement illisible, un devis a été demandé à la société mic signaloc.

La société propose la création cartographie le panneau décor et la pose pour la somme de 2410,80€ TTC.

Le Conseil municipal approuve cette proposition, demande la création de cette nouvelle cartographie ainsi que sa pose et sollicite l'aide financière de la communauté de commune saint-pourçain-sioule-limagne dans le cadre de la mise en valeur des communes.

### **Projet de travaux à la salle des fêtes**

Le maire demande au conseil municipal ce qu'il pense du projet de créer un auvent fixe à la salle des fêtes et de mettre dessus des panneaux photovoltaïques.

Le conseil municipal approuve le projet dans son principe et attend des propositions chiffrées.

### **Terrain de l'antenne de télécommunication**

Dossier du terrain de l'antenne de télécommunication : plusieurs propositions ont été faites à la commune pour l'achat ou la location de ce terrain. Actuellement le loyer est d'environ 2 000€ par an pour un engagement encore de 7 ans. Le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise One Tower qui prévoit la signature d'un bail emphytéotique de 30 ans et le versement en une seule fois de la somme de 28 000€, à la signature du bail.

Le conseil municipal après délibération, autorise la maire à signer le bail correspondant avec One Tower.

### **Informations diverses**

- Pour le projet de limitation de vitesse, l'étude des lieux de pose est en cours.
- La fontaine du bourg : Aucune solution n'a été trouvée pour retrouver l'écoulement de l'eau.

Fin de la réunion à 21h40